

Réf: Dossier N° : 56315

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BERNACHE CONSEIL COTE D'IVOIRE » en abrégé «BERNACHE CI SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY TOURS STE MARIE, IMB.
SALOME-12ème

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29 Oct. 2018 reçus par Me OUFFOUE D. Bernard, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 31 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BERNACHE CONSEIL COTE D'IVOIRE » en abrégé
«BERNACHE CI SARL ».

Objet: La gestion de projets ; l'optimisation de la performance ; La formation et le développement de compétences / coaching ; Le développement de marché à l'international. La prise de participation de la Société dans toutes Entreprises ou Sociétés ayant un objet similaire ou connexe ; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY TOURS STE MARIE, IMB.
SALOME-12ème

GERANT: Monsieur SOUNGALO N'GORAN FULBERT.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-28481 du 05/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26014 du 05/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

